

Le vote aux élections professionnelles

Où voter ?

De ton ordinateur professionnel ou personnel, de ton smartphone ou de ta tablette

Quand voter ?

Du 1er au 8 décembre 2022, 24h/24h et 7j/7j

Comment voter ?

01

Je me connecte sur <https://electionspro2022.interieur.gouv.fr>

Se connecter

Matricule



Date de naissance



Clé de sécurité



Mot de passe



Se connecter

02

Je renseigne mon matricule

03

Je renseigne ma date de naissance

04

Je renseigne ma clé de sécurité qui se trouve au dos de ma carte professionnelle



05

Je renseigne le mot de passe qui m'a été remis en main propre par mon secrétariat

Pour qui voter ?

Je vote pour la seule organisation
syndicale **100% GEA, PA et PATS.**

Je vote

